

No de résolu-  
ou annotati

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

**PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du lundi 6 mai 2024, tenue à la salle de  
réunion du Centre Multifonctions au 5, rue de l'Église Ouest à Sainte-Rita.**

Sont présents :

Monsieur Michel Colpron	maire
Monsieur Jean Gagnon	conseiller au siège # 1
Madame Christine Charlebois	conseillère au siège # 2
Monsieur Dany Ouellet	conseiller au siège # 3
Monsieur Émile Dubé	conseiller au siège # 4
Monsieur Pascal Lavoie	conseiller au siège # 5
Monsieur Danny Michaud	conseiller au siège # 6

Les membres présents forment le quorum.

*Prendre note qu'à moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.*

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La session est ouverte à 19h30 par Monsieur Michel Colpron, maire de la municipalité de Sainte-Rita, Madame Sergine Gagnon fait fonction de greffière-trésorière / directrice générale.

### 2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et procédure d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 8 avril 2024
4. Rapport des délégations de pouvoir
5. Bordereaux des comptes incompressibles
6. Comptes compressibles
7. Transfert de crédit
8. Correspondances
9. Dépôt du premier rapport semestriel
10. Politique de location ou de prêt de salle
11. Programme de soutien aux politique familiales municipales – Demande Prolongation
12. Demande du comité du 100<sup>e</sup> de Sainte-Rita
13. Invitation au dîner Patriotique de la Grande Table
14. Plainte citoyenne sur l'application du règlement # 281 -Article 21
15. Dossier
  - 15.1. Voirie été, hiver
  - 15.2. Étangs
  - 15.3. Suivi des rencontres, MRC et autres
  - 15.4. Comité des Loisirs
  - 15.5. Bibliothèque La Biblioritoise
  - 15.6. Corporation Premier Jalon
  - 15.7. Corporation Touristique
    - 15.8. Cuisine collective
    - 15.9. Action municipale et famille
    - 15.10. Jardins Rita de Casca
    - 15.11. L'héritage de Sainte-Rita

16. Varia
17. Période de questions
18. Clôture de la session

Il est proposé par **monsieur Danny Michaud**,

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée

### 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 AVRIL 2024

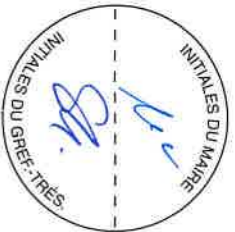
Il est proposé par **monsieur Pascal Lavoie**,

**QUE** le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

2024-05-06-01

2024-05-06-02



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

### 4. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIR

Dépôt du rapport de délégation de pouvoir de Messieurs Robert Lebel, chef d'équipe, Charles-Édouard Viau, mécanicien et de Madame Sergine Gagnon, directrice-générale / greffière-trésorière.

### 5. BORDEREAUX DES COMPTES INCOMPRESSIBLES

Dépôt du rapport des factures incompressibles, au montant de 97 679,34\$.

### 6. COMPTES COMPRESSIBLES

Le bordereau suivant a été soumis à l'attention des membres du conseil :

AGRO ENVIRO LAB	analyse eau	510.14 \$
ATELIER RÉPARATIONS GÉNÉRALES	pièces générales	321.65 \$
BUANDERIE RIVIÈRE-DU-LOUP	salopette, sarraux, serviettes	57.49 \$
BUOPRO CITATION	copies mono	136.25 \$
CARREFOUR DU CAMION R-D-L	vérifier check engine, pièces	386.09 \$
GAZ-O-BAR ÉNERGIES SONIC	mazout, diesel, essence	6 917.25 \$
ÉTHIER AVOCATS	récupération TPS-TVQ	91.75 \$
GARAGE ALAIN ST-PIERRE	rim	1 121.01 \$
JS LEVESQUE	pièces générales	339.18 \$
MACPEK	pièces générales	1 315.93 \$
MULTI TECHNIQUES	remplacer caméra stationnement arrière	617.42 \$
MUNICIPALITÉ DE SQUATEC	intervention pompier	703.52 \$
NORDIKEAU	suivi installations de traitement eaux usées	2 427.12 \$
PNEUS FD INC.	pneu	1 900.95 \$
PORTE MULTY	réparation porte garage municipal	1 674.37 \$
RAY RÉFRIGÉRATION	entretien préventif	540.75 \$
RES. NATURELLES & FORETS	copie d'acte	5.00 \$
SERVITECH	permis, tenue à jour, honoraire	7 763.72 \$
WURTH	pièces générales	2 357.95 \$
<b>Total</b>		<b>29 187.54 \$</b>

2024-05-06-03

Il est proposé par **monsieur Jean Gagnon**,  
**QUE** les comptes au montant de 29 187,54\$ soient approuvés et payés.

#### Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits  
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 29 187,54\$.  
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

### 7. TRANSFERT DE CRÉDIT

Il est proposé par **monsieur Émile Dubé**,

2024-05-06-04

QU'un montant de 3 065, \$ soit autorisé pour les transferts de crédits suivants :

DESCRIPTION	DU	DESCRIPTION	AU	MONTANT
formation-perfection.	211 000 454	formation-perfectionnement	213 000 454	10.00 \$
entr.-rép. Bureau	213 000 522	entr. Rép. Batiments	232 000 522	1 529.00 \$
huile chauffage	233 000 632	huile chauffage	213 000 632	1 526.00 \$
		total		3 065.00 \$

#### Adoptée

### 8. CORRESPONDANCE

Une liste de la correspondance a été remise à chacun, elle peut être consultée au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

#### Adoptée

### 9. DÉPÔT DU PREMIER RAPPORT SEMESTRIEL

Il est proposé par **monsieur Jean Gagnon**,

2024-05-06-05

**QUE** les membres du conseil municipal acceptent le dépôt du premier rapport semestriel de l'année 2024 tel que soumis.  
**Adoptée**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

### 10. POLITIQUE DE LOCATION OU DE PRÊT DE SALLE

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita désire établir des conditions selon lesquelles une ou des salles pourraient être mises à la disposition du milieu;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit établir des modalités entourant la location de salle;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita doit fixer les responsabilités des différentes personnes dans l'utilisation de la salle;

**ATTENDU QUE** les tarifs de location ont été revu à la hausse afin de s'ajuster au tarif alentour et que les coûts sont maintenant établis à 150,\$ pour la location et de 75,\$ pour les frais de ménage pour un total de 225,\$ par location;

**ATTENDU QUE** la politique de location est comme si elle était ici tout au long écrit;

Il est proposé par **madame Christine Charlebois** et résolu unanimement;

**QUE** les membres du conseil municipal de Sainte-Rita acceptent la Politique de location ou de prêt de salle tel que proposée et pourra être ajustée au besoin.

Adoptée

### 11. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES-DEMANDE DE PROLONGATION

**ATTENDU QUE** le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le **Programme de soutien aux politiques familiales municipales** qui vise à :

- Augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- Appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita a présenté en 2022 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration ou la mise à jour d'une politique familiale dans le cadre du **Programme de soutien aux politiques familiales municipales**;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita désire prolonger sa participation au **Programme de soutien aux politiques familiales municipales** en 2024;

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par **monsieur Danny Michaud** et résolu unanimement par les conseillers;

**QUE** les membres du conseil municipal de Sainte-Rita demande au Ministère une prolongation de sa participation au **Programme de soutien aux politiques familiales municipales** jusqu'au 30 septembre 2024, en raison de :

- La difficulté pour la municipalité d'embaucher un chargé de projet externe pour accomplir le tout;
- La démarche a subi des retards occasionnés par la difficulté d'obtenir des résultats probants lors des sondages/consultations;
- La difficulté de bien cerner le concept de mise à jour car aucune politique familiale n'a été trouvée hormis une politique effectuée par la MRC des Basques englobant toutes les municipalités (et datant du début des années 2000), l'obligation, ici de partir pratiquement de zéro avec un nouveau plan d'actions.

**ET D'AUTORISER** madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, à signer au nom de la Municipalité de Sainte-Rita tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2021-2022.

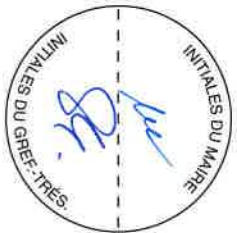
Adoptée

### 12. DEMANDE DU COMITÉ DU 100<sup>E</sup> DE SAINTE-RITA

**ATTENDU QUE** les membres organisateurs du comité du 100<sup>e</sup> de Sainte-Rita sollicitent la collaboration de la municipalité pour fournir des toilettes chimiques pour la durée de l'événement qui se tiendra les 26, 27 et 28 juillet prochain sur le site du centre Multifonctions dans le cadre du 100<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse;

**ATTENDU QUE** les membres organisateurs mentionnent que les toilettes situées en haut du centre Multifonctions ne seront pas accessibles en tout temps pour le public et que les toilettes sur le premier plancher ne pourront pas suffire pour le nombre de visiteurs attendus;

2023-05-06-07



No de résolution  
ou annotation  
2024-05-06-08

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

**ATTENDU QUE** les tarifs pour la location de trois (3) toilettes chimiques chez Équipements Sanitaire G.G. Ltée sont de 806,10\$ avant taxes, livraison, récupération et nettoyage inclus;

Il est proposé par **monsieur Jean Gagnon** et résolu unanimement;

**QUE** les membres du conseil municipal de Sainte-Rita autorise la dépense de 926,81\$, taxes incluses, pour la location de 3 toilettes chimiques, ce qui devrait aider à la propreté des lieux.

### **Adoptée**

Certificat de disponibilité de crédits  
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour la dépense ci-haut inscrite au montant de 926,81\$.  
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

### **13. INVITATION AU DÎNER PATRIOTIQUE DE LA GRANDE TABLEE**

**ATTENDU QUE** la société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Cyprien est fière de nous convier à sa grande tablee où il sera l'occasion de fraterniser suite à la célébration religieuse;

**ATTENDU QUE** les frais pour cet activité sont de 25,\$ par adulte;

Il est proposé par **monsieur Dany Quellet**,

**QUE** les membres du conseil municipal de Sainte-Rita mandate monsieur Danny Michaud, conseiller au siège #6, à représenter la municipalité de Sainte-Rita lors de cet événement, de payer les frais d'inscription de 25,\$ ainsi que les frais de déplacement au montant de 13.20\$ taxes incluses.

### **Adoptée**

Certificat de disponibilité de crédits  
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour la dépense ci-haut inscrite au montant de 38.20\$.  
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

### **14. PLAINTE CITOYENNE SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT # 281 -ARTICLE 21**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil municipal ont reçu une correspondance d'une citoyenne nous demandant d'appliquer le règlement #281 soit l'article 21 concernant la nuisance générale, entre autres l'accumulation de ferrailles, de pneus usés et de véhicules hors d'états de fonctionner, de déchets, de détritus, etc... tel que stipulés dans le règlement;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rita considère qu'il est de la responsabilité de chacun de faire l'effort d'entretenir convenablement le terrain entourant leur résidence;

Il est proposé par **monsieur Jean Gagnon** et résolu unanimement;

2024-05-06-10

**QUE** les membres du conseil municipal de Sainte-Rita propose l'envoi d'un avis sous forme de lettre circulaire sur tout le territoire de la municipalité afin d'inciter les résidents à faire un effort pour maintenir notre municipalité propre et agréable pour chacun.

### **Adoptée**

### **15. DOSSIER**

#### **15.1 VOIRIE ÉTÉ, HIVER**

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

- Le nivelage se poursuit dans les rangs, le tout selon l'état d'assèchement de chacun. Plusieurs trous vaseux sont apparus dans différents rangs lors de la fonte des neiges cette année, chose qui n'était pas tant repandu dans les années passées.
- Le camion Volvo sera préparé en vu de la période estivale.
- Une réparation sera effectuée sur une des portes du garage municipal.

#### **15.2 ÉTANGS**

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

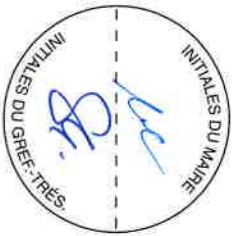
- Des réparations mineures à la demande des assurances de la municipalité seront effectuées sur le bâtiment présent aux étangs aérés soit la porte et la toiture.

### **15.3 SUIVI DES RENCONTRES MRC ET AUTRES**

Monsieur Michel Colpron, maire, informe les membres du conseil municipal que ;

#### **MRC :**

- Conseil de la MRC le 17 avril à Notre-Dame-des-Neiges
- C.A. de la MRC le 3 avril à Trois-Pistoles
- Prochain C.A. le 8 mai
- Prochain conseil le 22 mai à Saint-Simon



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

- 15.4 COMITÉ DES LOISIRS**  
Monsieur Émile Dubé, représentant, informe les membres du conseil municipal que :  
➤ Le comité est en planification de la saison estivale.

- 15.5 BIBLIOTHÈQUE LA BIBLIORTOISE**  
Monsieur Jean Gagnon, responsable, informe les membres du conseil municipal que:  
➤ Rien de spécial, la bibliothèque est ouverte selon l'horaire habituel.  
➤ L'AGA est prévu en juin à Rivière-du-Loup.

- 15.6 CORPORATION D'HABITATION PREMIER JALON**  
Monsieur Michel Colpron, président, informe les membres du conseil municipal que :  
➤ L'AGA sera à prévoir bientôt, lorsque la vérification comptable aura été effectuée.

- 15.7 CORPORATION TOURISTIQUE**  
Monsieur Émile Dubé, président, informe les membres du conseil municipal que :  
➤ Une première rencontre pour la tenue du Festival de l'Érable a eu lieu.  
➤ L'AGA sera à prévoir bientôt, lorsque la vérification comptable aura été effectuée.

- 15.8 CUISINE COLLECTIVE**  
Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :  
➤ Les ateliers ont lieu chaque mois avec un bon taux de participations à chaque fois, le dernier atelier se aura lieu le 18 juin.

- 15.9 ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE**  
Madame Christine Charlebois, représentante, informe les membres du conseil municipal que :  
que :

- La demande de prolongation pour l'élaboration de la politique familiale a été accepté jusqu'au 30 septembre 2024.
- Faudra prévoir une rencontre bientôt pour sortir un plan d'action à proposer.
- Un déjeuner causerie sera prévu pour la population pour la présentation et les commentaires.

- 15.10 JARDINS RITA DE CASCIA**  
Monsieur Pascal Lavoie, représentant, informe les membres du conseil municipal que :  
➤ Un C.A. a eu lieu dernièrement en préparation de l'AGA et celle-ci aura lieu le 7 mai à 19h00 à la salle de réunion du centre Multifonctions.

- 15.11 CIMETIÈRE L'HÉRITAGE**  
Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :  
➤ Les travaux pour la préparation du terrain pour la mise en place du Gazébo débuteront cette semaine.  
➤ Le contracteur responsable, de la construction de l'infrastructure commencera dans la semaine du 13 mai prochain.

- 16. VARIA**  
Il n'y a pas de point ajouté au varia.

- 17. PÉRIODE DE QUESTIONS**  
Il n'y a aucun citoyen dans la salle.

- 18. CLÔTURE DE LA SESSION**  
À 20 h 28 l'ordre du jour étant épuisé;

Il est proposé par **monsieur Danny Michaud**;


**QUE** la présente séance soit close.

**Adoptée à l'unanimité**

2024-05-06-11

Signé :

  
Président d'assemblée

  
Directrice générale / greffière-trésorière

Je, **Michel Colpron, maire**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

- 15.4 COMITÉ DES LOISIRS**  
Monsieur Émilie Dubé, représentant, informe les membres du conseil municipal que :
- Le comité est en planification de la saison estivale.

- 15.5 BIBLIOTHÈQUE LA BIBLIORTOISE**  
Monsieur Jean Gagnon, responsable, informe les membres du conseil municipal que:
- Rien de spécial, la bibliothèque est ouverte selon l'horaire habituel.
  - L'AGA est prévu en juin à Rivière-du-Loup.

- 15.6 CORPORATION D'HABITATION PREMIER JALON**  
Monsieur Michel Colpron, président, informe les membres du conseil municipal que :
- L'AGA sera à prévoir bientôt, lorsque la vérification comptable aura été effectuée.

- 15.7 CORPORATION TOURISTIQUE**  
Monsieur Emile Dubé, président, informe les membres du conseil municipal que :
- Une première rencontre pour la tenue du Festival de l'Érable a eu lieu.
  - L'AGA sera à prévoir bientôt, lorsque la vérification comptable aura été effectuée.

- 15.8 CUISINE COLLECTIVE**  
Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :
- Les ateliers ont lieu chaque mois avec un bon taux de participations à chaque fois, le dernier atelier se aura lieu le 18 juin.

- 15.9 ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE**  
Madame Christine Charlebois, représentante, informe les membres du conseil municipal que :

- La demande de prolongation pour l'élaboration de la politique familiale a été accepté jusqu'au 30 septembre 2024.
- Faudra prévoir une rencontre bientôt pour sortir un plan d'action à proposer.
- Un déjeuner causerie sera prévu pour la population pour la présentation et les commentaires.

- 15.10 JARDINS RITA DE CASCIA**  
Monsieur Pascal Lavoie, représentant, informe les membres du conseil municipal que :
- Un C.A. a eu lieu dernièrement en préparation de l'AGA et celle-ci aura lieu le 7 mai à 19h00 à la salle de réunion du centre Multifonctions.

- 15.11 CIMETIÈRE L'HERITAGE**  
Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :
- Les travaux pour la préparation du terrain pour la mise en place du Gazébo débuteront cette semaine.
  - Le contracteur responsable, de la construction de l'infrastructure commencera dans la semaine du 13 mai prochain.

- 16. VARIA**  
Il n'y a pas de point ajouté au varia.

- 17. PÉRIODE DE QUESTIONS**  
Il n'y a aucun citoyen dans la salle.

- 18. CLÔTURE DE LA SESSION**  
À 20 h 28 l'ordre du jour étant épuisé;

Il est proposé par **monsieur Danny Michaud**,

**QUE** la présente séance soit close.

Adoptée à l'unanimité

Signé :

Président d'assemblée

Directrice générale / greffière-trésorière

Je, **Michel Colpron, maire**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.